

L'aspect contextuel dans le dictionnaire bilingue français-arabe

Mohammed Besnaci
Docteur de l'Université Lumière Lyon II

Résumé :

L'actuelle recherche reprend l'essentiel des résultats de notre thèse soutenue en 2012 à l'Université Lyon II. Nous y avons étudié la contextualisation dans la lexicographie bilingue¹. La problématique principale évoquée est la suivante : dans la pratique, le traducteur travaille sur des mots insérés dans des contextes, et non sur des unités lexicales dépourvues de toute situation de communication. Tandis que l'ouvrage lexicographique, constituant un des outils du travail traductionnel, met en contact deux systèmes lexicaux. Tout ceci, nous amène à nous interroger sur l'état de la contextualisation dans le dictionnaire bilingue français-arabe pour en déterminer son apport pour le traducteur. Ainsi, dans l'actuel travail, nous donnons une radiographie de la contextualisation sur les plans organisationnel, quantitatif et qualitatif. Nous mettons en lumière le contexte lexicographique sous plusieurs angles : son fonctionnement linguistique, sa relation avec le paramètre extralinguistique ainsi que son dynamisme dans une optique contrastive. Nous mettons, par ailleurs, l'accent sur la répercussion de l'amélioration de l'ouvrage de référence sur le rendement du traducteur. Nous finirons par discuter de l'évolution de l'activité lexicographique, notamment grâce à l'outil informatique.

Mots clés : contextualisation, dictionnaire bilingue, encodage, traduction, langue de départ, langue d'arrivée, utilisateur.

I. Le cadre général de la thèse

I.I. Les motifs et les origines de la recherche

De nos jours, le dictionnaire fait partie des ouvrages qui connaissent des taux de tirage élevés. Bien évidemment, les

différentes éditions varient entre productions originales et réimpressions. Cet état de fait s'explique par l'importance grandissante de la communication. Cette dernière s'alimente par le lexique et la terminologie. Il faut aussi mentionner que le passage d'un univers linguistique à l'autre amène les locuteurs non natifs et les traducteurs à faire appel au dictionnaire bilingue ou multilingue. Par le recours aux ouvrages de référence, on aspire donc trouver des réponses aux problèmes de la traduction.

On notera, avant toute chose, que la culture arabe s'est intéressée depuis longtemps à la lexicographie monolingue. Avant *la Nahda (Renaissance arabe)*, on a principalement misé sur la compétence linguistique des traducteurs pour effectuer les traductions vers l'arabe. Ni l'élaboration, ni non plus la production des dictionnaires bilingues n'ont suscité un quelconque enthousiasme chez les Arabes. Pour le cas des dictionnaires français-arabe, ils ne sont apparus qu'au XIX^{ème} siècle. Tout au long de ce même siècle l'intérêt porté aux dictionnaires entre les deux langues et dans les deux sens s'est essentiellement manifesté chez les lexicographes français. Mais à partir du XX^{ème} siècle, les lexicographes arabes se sont penchés, à leur tour, sur la production des dictionnaires bilingues. Ils cherchaient essentiellement à offrir des correspondances aux termes techniques et scientifiques.

A propos du choix de notre corpus, nous soulignons qu'après une longue réflexion, nous avons opté pour un florilège de dictionnaires tourné vers un seul et unique sens : du français à l'arabe. Le corpus se compose de cinq ouvrages : le dictionnaire d'Ellious Bocthor (1828-1829), le dictionnaire d'El-Naggary (1903-1905), le Moungeed (1972), Al-Manhal de Souheil Idriss (2004), et Al-Kamel de Youssof Mohammed Ridha (2004). Tous ces lexicographes ont d'ailleurs tenté de venir en aide aux traducteurs, du moins telle fut leur intention clairement énoncée. Les paramètres pris en compte dans le choix du corpus sont la diachronie, l'encodage et le décodage, la matière lexicographique et le type du public : francophone ou arabophone ou les deux. Le corpus est ainsi varié, riche et représentatif. Le choix de ce corpus nous a permis d'avoir une vue d'ensemble sur la pratique lexicographique bilingue.

Dans notre étude, nous avons ainsi analysé la structure des cinq dictionnaires. Nous avons examiné la problématique de la contextualisation afin de vérifier son apport pour le traducteur.

L'idée centrale était de savoir dans quelle mesure le dictionnaire bilingue est utile dans une visée traductionnelle. Pour ce faire, nous avons mis en évidence la place de la contextualisation partant du fait que le traducteur cherche des équivalences discursives et non des correspondances lexicales.

I.II. L'organisation du travail et la méthodologie suivie

Au regard du caractère interdisciplinaire de l'ouvrage de référence, l'analyse de la problématique est centré sur trois axes :

1. L'axe organisationnel
2. L'axe fonctionnel
3. Les axes extralinguistique et traductionnel.

L'architecture interne du texte global se compose ainsi de trois parties, de sept chapitres. Chaque chapitre répond à certaines questions pour une meilleure appréhension de l'enjeu des contextes lexicographiques, et ce pour des fins traductionnelles.

Dans la première partie, nous avons exposé d'abord une esquisse du cadre théorique et des notions de base relatives au contexte et au texte lexicographique. L'objectif était de dégager les caractéristiques de l'ouvrage de référence. Ensuite, nous avons présenté le corpus et relevé les raisons de son choix. Puis, nous nous sommes intéressé à examiner les deux composantes de la structure dictionnaire : la macrostructure et la microstructure. Nous nous sommes demandé selon quelle organisation les lexicographes ont synthétisé leurs données. Enfin, nous avons fait également l'inventaire des types de renseignements lexicographiques illustrant la vedette qui figure dans l'espace microstructurel.

Dans la seconde partie, nous avons mis sous la loupe l'aspect fonctionnel de la contextualisation. En clair, il était question de mettre en lumière la fonction du contexte lexicographique dans un dictionnaire bilingue. Dans un premier temps, nous avons mis en relief la nature de l'unité lexicale hors contexte. Car elle est l'élément central qui fait l'objet de mise en discours. Dans un second temps, nous avons rendu compte du fonctionnement des contextes du point de vue linguistique avec une focalisation sur les paramètres sémantique, syntaxique etc. Nous avons tenu compte de la distinction entre deux grands sous-ensembles contextuels à savoir les expressions et les exemples. Nous avons disséqué chaque

type contextuel pour déterminer ses propres spécificités linguistiques et ses propres problèmes. Les expressions englobent les contextes codés (idiotismes, collocations, proverbes), alors que les exemples renferment les contextes construits (exemples forgés et exemples signés). Dans le chapitre relatif aux expressions, nous avons décelé leurs caractéristiques, leur traitement lexicographique, leur transfert interlinguistique et leur évolution diachronique. Le chapitre consacré à l'exemple a mis en évidence la présence de l'exemplification du point de vue quantitatif. Il a rendu compte de la répartition des données informationnelles, de leur traitement dictionnaire et de l'usage du niveau de langue notamment dans la partie arabe. La typologie des exemples nous a permis de mieux comprendre le rôle ainsi que les fonctions du contexte en microstructure.

Enfin, la dernière partie aborde la contextualisation sous les angles extralinguistique et traductionnel. On sait que le dictionnaire bilingue met deux systèmes lexicaux en contact. C'est pourquoi nous avons étudié les manifestations du paramètre culturel dans l'exemplification. Nous avons également mis l'accent sur le reflet de l'environnement social au niveau de la production discursive. Nous avons discuté de certains phénomènes comme les écarts culturels, les ressemblances et les interférences, qui figurent lors de la transmission de la charge culturelle. Nous avons examiné les influences mutuelles entre la langue de départ et la langue d'arrivée. Nous nous sommes intéressé à explorer la subjectivité dans le choix des contextes illustratifs. L'examen de la subjectivité s'explique par le fait que le dictionnaire est un ouvrage de référence et pourtant il maintient certaines idéologies, certains dogmes et autres préjugés. Par ailleurs, la présence du contexte définitoire nous a amené à explorer sa relation avec l'information traductionnelle. A ce propos, nous nous sommes demandé si la glose est un message secondaire ou essentiel ou encore complémentaire par rapport aux correspondants lexicaux et aux traductions syntagmatiques. Nous avons répondu par identifier la nature des unités lexicales qui ont fait l'objet d'explication. Puis, nous avons énuméré les raisons du recours à l'information définitionnelle. Quant à l'axe relatif à la traduction lexicographique, nous avons mis en évidence sa nature. Nous avons démontré ses spécificités et soulevé les difficultés objectives lors de la transmission des données microstructurelles. Nous avons

surtout relevé les méthodes du transfert interlinguistique. Nous avons souligné les moyens d'assurer la mise en correspondance lexicale et la mise en équivalence contextuelle. Nous avons mis en relief l'apport précieux de la traduction pour la langue d'arrivée et ce par l'examen de la créativité lexicale. L'aspect traductionnel revête, par conséquent, de l'importance. Car le dictionnaire bilingue est censé venir en aide au traducteur par lui offrir des équivalents et des énoncés exemplaires.

Notre étude est conduite sous un angle double: descriptif et analytique. Etant donné la pluridisciplinarité du texte lexicographique, la contextualisation a été abordée suivant les approches linguistique et contrastive. Dans le développement de notre discours, nous nous sommes appuyé sur l'observation des articles tirés évidemment des dictionnaires. Nous avons recouru également aux données statistiques en vue de consolider notre analyse. Nous avons fait appel à la comparaison de façon limitée afin de mieux étayer les caractéristiques des ouvrages lexicographiques.

I.III. Les résultats de l'étude contextuelle

Au cours de notre thèse, l'accent a été mis sur l'état de l'unité lexicale en contexte et hors contexte. Et plusieurs autres aspects relatifs au contexte ont été également évoqués. Ainsi donc, l'examen de la pratique lexicographique bilingue a donné lieu à plusieurs constatations. Les contextes revêtent d'abord de l'importance dans la démonstration des équivalents de l'unité lexicale. Cette importance s'intensifie sensiblement dans une perspective d'encodage. La contextualisation permet justement d'avoir des résultats satisfaisants dans une optique de traduction. L'analyse a aussi révélé que la microstructure est de nature plate. La répartition de la donnée contextuelle ne s'est donc pas fondée sur une approche théorique. Ce type de disposition a engendré une carence de la classification des renseignements apportés et un manque d'indication des différents types de contextes. Nous soulignons, en outre, que l'œuvre lexicographique bilingue français-arabe se caractérise comme étant l'exemple parfait d'initiatives individuelles. Ces types d'ouvrages sont, dans le meilleur des cas, le fruit d'une équipe réduite de rédacteurs.

L'analyse a mis en évidence que les contraintes lexicographiques spécifient en grande partie l'exemple. Sous l'effet de la neutralisation et de l'adaptation, les syntagmes sont détachés de toute situation de communication. L'élection des contextes lexicographiques doit en principe prendre en considération certains critères permettant une consultation pratique. Les critères susceptibles de mieux orienter la recherche sont la clarté, la simplicité, la mise en discours de la vedette et l'expressivité.

On peut affirmer sans outrance que l'aspect sémantique est particulièrement important dans un dictionnaire bilingue. La contextualisation couvrant les acceptions ou encore les nuances sémantiques permet à l'utilisateur/traducteur d'avoir un large éventail d'équivalences. Les contextes contenus au sein d'un article donné ne touchent pas uniquement au sens de base de l'unité lexicale, mais évoquent également le glissement sémantique, ainsi que le sémantisme global des expressions idiomatiques. L'exemplification montre du point de vue syntaxique, les combinaisons dans lesquelles le mot, faisant l'objet de description lexicographique, peut figurer. Les différents contextes fournissent ainsi à l'utilisateur les possibilités d'associations et de distributions linguistiques du mot-vedette. Cependant, les lexicographes n'ont pas échappé à l'accumulation contextuelle limitant ainsi l'apport réel de la microstructure.

L'intégration des exemples signés est une valeur sûre dans le corps de la microstructure. Dans ce sens, Voltaire affirme qu'« un dictionnaire sans citation est un squelette »². Les contextes signés mettent notamment l'accent sur l'usage de la vedette dans le discours, alors que les syntagmes forgés, quant à eux, restent toujours le fruit de l'intuition du lexicographe. Nous avons noté, par ailleurs, que les perceptions divergent à propos du niveau de langue. L'emploi du dialecte est frappant chez *Bocthor*, mais moins important chez *El-Naggary* et encore très limité dans *Al-Kamel*, alors qu'on se contente du niveau littéral dans le *Mounged* et dans *Al-Manhal*.

L'étude a pu montrer que l'influence du dictionnaire monolingue est apparente sur le dictionnaire bilingue. Les ouvrages qui confirment ces propos sont les dictionnaires de *Bocthor* et le dictionnaire d'*El-Naggary*. Le premier s'inspire de la conception du monolingue français dans la mesure où l'information de la langue de départ est expliquée avant que la traduction

correspondante lui soit attribuée en langue d'arrivée. Le second dictionnaire contient certaines caractéristiques relatives à la lexicographie monolingue arabe : par le volume de l'information microstructurale et par les types contextuels utilisés.

Mis à part l'aspect linguistique, le discours lexicographique est aussi porteur d'une vision culturelle corrélative à une communauté linguistique. Le contact entre les langues engendre des écarts, des similitudes et des interférences aux niveaux lexical et contextuel. L'échange lexical et le transfert des notions se manifestent à travers les néologismes et les emprunts. Le voyage de la charge culturelle enrichit dans une certaine mesure la langue réceptrice. Le dictionnaire bilingue peut alors se révéler le lieu d'interculturalité par excellence. Mais, au niveau du traitement dictionnaire, les lexicographes n'ont pas eu une vue suffisamment globale sur les contextes qui reflètent des traits culturels. Il arrive parfois que le contexte aille au-delà de la langue, notamment lorsqu'il s'agit de discours portant sur l'idéologie, le politique ou encore le préjugé. Le contexte, dans ce cas, véhicule beaucoup plus de renseignements d'ordre social, moral et personnel.

Nous soulignons au passage que le décodage est une activité nécessaire dans le développement microstructural. On utilise la suite définitionnelle pour mieux éclaircir le correspondant proposé, en particulier s'il s'agit d'une création lexicale. Le contexte définitoire peut également encadrer et gloser le contexte lexicographique. En outre, le discours de métalangage a pour fonction de commenter l'exemple. Ainsi, les données terminologiques fournissent des solutions au traducteur, car le terme devient de plus en plus un élément essentiel dans la nomenclature du dictionnaire bilingue.

II. L'amélioration du dictionnaire bilingue pour mieux servir le traducteur

Par l'étude de la contextualisation, nous avons présenté les pratiques et les tendances lexicographiques de cinq dictionnaires. Nous avons mis en évidence des éléments indiquant sur l'évolution de la lexicographie bilingue au fil du temps. L'étude a donné un relief particulier à l'apport du dictionnaire bilingue dans une perspective contrastive. Nous avons insisté sur la nécessité d'améliorer ce qui est moins développé dans l'ouvrage de référence

afin qu'il puisse venir, plus efficacement, en aide au traducteur. Ainsi, pour placer le dictionnaire bilingue au cœur de l'activité de traduction, il faut que l'utilisateur/traducteur y trouve une matière riche, adéquate et adaptée à ses besoins. La perspective d'encodage, en microstructure, permet notamment d'avoir des résultats satisfaisants dans une visée traductionnelle. Nos résultats ont, entre autres, montré qu'il n'y a ni structuration optimale, ni aménagement microstructurel dans les dictionnaires bilingues. En clair, l'organisation de la matière linguistique dans les articles lexicographiques fait cruellement défaut. Nous avons pu démontrer que le recours aux corpus comparatifs et parallèles représente la solution idéale pour établir une matière dictionnaire. En outre, l'aménagement des renseignements est primordial pour une consultabilité pratique. C'est pourquoi la disposition de la microstructure doit reposer sur une méthode théorique donnée.

Dans nos sociétés, la communication prend, de plus en plus, de l'ampleur, notamment grâce aux nouvelles technologies. Dans un monde globalisé, le savoir se diffuse et se partage entre les peuples des cinq continents. C'est ainsi que la traduction est une opération vitale qui permet la transmission des messages ; d'où l'intérêt de notre thèse dans l'analyse de la place des dictionnaires bilingues dans le processus de traduction. A partir du moment où le traducteur est appelé à consulter les ouvrages de référence, nous sommes en mesure de nous interroger sur la fiabilité de son bagage. Bon nombre de questions, liées à la nature des langues vivantes, ont été soulevées lors de notre recherche. Nous citerons l'exemple suivant : vu que le savoir se vulgarise, à qui revient le rôle de la création néologique ? Au traducteur, au lexicographe ou bien encore aux moyens de communication ? Car quand on traduit, on véhicule des notions et des références qui n'ont parfois pas de correspondances, ni d'équivalences en langue d'arrivée. Reste que dans nos sociétés actuelles, le dictionnaire jouit d'une autorité incontestable, alors qu'il a des lacunes et des défauts. Aussi, nous avons exposé une étude critique entre deux langues (qui ont des centaines de million de locuteurs) pour que la conception des dictionnaires bilingues réponde positivement aux diverses attentes des traducteurs. D'ailleurs, nous avons estimé nécessaire de nous pencher précisément sur l'exploration des dictionnaires bilingues, parce qu'il y a très peu d'études autour de ce sujet.

L'étude a rendu compte de la nécessité de concevoir des ouvrages de référence bilingues dédiés spécialement à la communauté des traducteurs. En effet, la microstructure des dictionnaires bilingues renferme une masse contextuelle qui manque nettement de cohérence. C'est pourquoi, la décontextualisation des vedettes ainsi que la mise en correspondance approximative ne favorisent pas une traduction lexicographique pertinente pour le traducteur. N'oublions pas que l'influence du dictionnaire monolingue sur le bilingue peut être néfaste, à plus d'un égard. La démarche des deux types de dictionnaires diverge ; la nature du contenu microstructurel de l'un ne correspond absolument pas aux objectifs de l'autre. L'amélioration de la qualité de correspondance et de la traduction des contextes lexicographiques est toujours possible. Cette amélioration peut se réaliser dans le cadre du travail sur les corpus comparatifs pour établir les correspondances lexicales et les équivalences contextuelles. Il y a lieu également de noter que la discrimination des contextes est susceptible de permettre une meilleure orientation de la consultabilité. Il semble opportun, à ce stade, de prendre en considération les spécificités relatives à chaque type contextuel dans l'opération de traduction.

Au regard de l'interdisciplinarité du texte lexicographique, les dictionnaristes n'ont pas eu recours aux travaux de disciplines avoisinantes telles que la traductologie, la terminologie, l'informatique, la sociolinguistique, l'analyse du corpus, en partie la linguistique moderne. Les résultats ont également mis l'accent sur la nécessité de se fonder sur une approche théorique pour aboutir à un ouvrage lexicographique, notamment à l'aide de l'exploitation d'un ensemble de corpus élargi et varié. Celui-ci fournit précieusement une mine d'exemples authentiques. Dans ce sens la compilation d'un dictionnaire est synonyme d'une recherche de l'information et de son organisation selon un ordre déterminé. La représentativité des renseignements rime avec une quantité raisonnable de contextes pour ne pas encombrer l'article de redondances. En tout cas, plus l'espace microstructurel est structuré, plus l'accès à l'information est pratique et simple. Le dictionnaire qui ne traduit pas une approche théorique de façon systématique a très peu de chances de satisfaire les attentes des traducteurs.

Les dictionnaires bilingues français-arabe ont donc leurs limites. Ces dictionnaires peuvent être perfectionnés et améliorés pour le plus grand plaisir des traducteurs. La nouvelle génération attendue de dictionnaires bilingues doit, d'une part, accorder un intérêt particulier à l'établissement des correspondances lexicales, et des équivalences discursives (des deux langues mises en parallèle) ; et d'autre part elle doit présenter la masse contextuelle selon une organisation optimale. Ce type de dictionnaire sera en mesure de venir en aide aux traducteurs car il leur apportera des réponses appropriées.

Notre étude a ouvert de grandes perspectives pour approfondir davantage la nature des questions traitées. Elle nous incite à explorer le sujet avec un élargissement du corpus. Elle suscite notre curiosité à examiner les dictionnaires bilingues dans le sens arabe-français. Enfin, l'examen de corpus constitués de bi-textes est particulièrement intéressant, parce qu'il est prometteur pour l'établissement des traductions lexicographiques.

III. La lexicographie : une activité qui se modernise

L'homme ne s'est pas contenté d'inventer l'écriture, mais il a veillé à la préserver pour les générations futures. Les lexicographes anciens faisaient preuve d'imagination afin d'enregistrer le lexique en se contentant de moyens dérisoires, qui étaient à leur disposition. Le plus souvent, leurs travaux furent le fruit de certains besoins vitaux qui touchèrent parfois de façon directe la survie d'une langue.

Le dictionnaire remonte *a priori* à des périodes lointaines de l'Histoire. Il existe encore, et sa production est à la fois importante et variée. Depuis toujours, le produit lexicographique était un outil essentiel pour les sociétés linguistiques. Évidemment, sa conception a plus au moins changé avec le temps selon les besoins de chaque groupe social. Chaque société utilise et produit différemment le dictionnaire compte tenu de ses propres besoins et, par voie de conséquence, de sa prédilection pour le dictionnaire monolingue ou le dictionnaire bilingue.

Le dictionnaire était et reste encore un moyen de communication qui se propose une matière lexicale et des données linguistiques et non linguistiques nécessaires qui vont avec. Il peut, aussi, être un outil qui s'articule autour de la mise en communication de systèmes

lexicaux différents. Dans l'époque contemporaine, on remarque certes une multiplication de publications d'ouvrages de référence de tous types et de tous formats. Cependant, les traditions lexicographiques anciennes restent parfois les mêmes en termes de conception et des fonctions relatives au dictionnaire. De plus, du point de vue de certaines techniques appliquées dans la lexicographie d'autrefois, il n'est pas véritablement question de rupture avec celles de nos jours. Cela nous amène à dire que la linguistique saussurienne et les différents courants qui sont venus par la suite n'ont pas donc changé les pratiques caractérisant l'activité lexicographique ancienne. « Pourtant les linguistes contemporains ont beaucoup produit en matière d'étude linguistique de façon objective. Les lexicographes n'ont pas ainsi profité des résultats obtenus par ces linguistes »³.

La pratique lexicographique la plus apparente, qui est toujours conservée, est la tendance à organiser les entrées selon l'ordre alphabétique ou en suivant l'arrangement thématique. Le type d'information, quant à lui, n'a pas trop changé : gloses, synonymies, définitions, exemples, citations et équivalences. Même les fonctions de décodage ou d'encodage restent toujours d'actualité. Dans ce contexte Béjoint reconnaît que « nos dictionnaires généraux comme nous les connaissons sont le fruit d'une interaction complexe entre plusieurs facteurs qui se sont consolidés au fil des siècles et profondément ancrés aujourd'hui dans nos sociétés »⁴.

Les avancées apportées dans la lexicographie moderne résident, semble-t-il, dans deux éléments principaux : l'organisation et la quantité. Les dictionnaires visent à plus de finesse quant à la sélection et à l'organisation de la matière dictionnaire. La séparation des articles les uns des autres, l'utilisation des caractères différents entre les vedettes, la sélection de l'information contextuelle et la classification des données lexicographiques selon un ordre donné. Tout ceci permet entre autres une meilleure consultation.

Certains chercheurs affirment que la théorisation a certes apporté de nouvelles approches au niveau linguistique. Mais, la lexicographie n'est pas obligée de s'en servir, sous prétexte que c'est une activité qui repose essentiellement sur des conventions pour mieux présenter une partie du lexique. De ce point de vue, ils considèrent que la lexicographie ne pourrait pas être une science à

part entière, mais plutôt un art qui permet d'appliquer certaines traditions, quelquefois très anciennes.

Quand on parle de la théorisation à propos de l'élaboration lexicographique, il faut entendre surtout des justifications du choix de la nomenclature, des principes de l'arrangement de la matière lexicale ainsi que des critères régissant l'inclusion d'une information microstructurelle donnée. Il est donc question, dans l'ensemble, d'opter pour des orientations qui découlent principalement d'un ou de plusieurs critère (s), qui seront appliqués par la suite de manière objective et systématique. En tout cas, un ouvrage qui émane d'un cadre prédéfini est naturellement le contraire d'une collection hasardeuse.

Dans une collection hasardeuse, on peut facilement constater l'écart entre la théorie linguistique et la pratique lexicographique. Une compilation qui ne s'appuie pas sur une approche théorique se justifie probablement par le fait que le lexicographe considère qu'il est compliqué de mettre entièrement en application un ensemble de fondements théoriques bien déterminés lors de la confection dictionnaire. Il se contente ainsi, tout au long de son entreprise, de certaines techniques et conventions lexicographiques.

La production lexicographique moderne se caractérise par le recours à la compilation des dictionnaires élaborés par des équipes de rédacteurs ; il s'agit donc de plus en plus de rédaction collective. La rectification et la révision sont aussi deux tâches qui s'opèrent à l'occasion de chaque nouvelle édition de certains dictionnaires répandus. La mise à jour des données lexicographiques s'effectuera régulièrement pour certains ouvrages et moins souvent pour d'autres. Reste à signaler une autre caractéristique des dictionnaires d'aujourd'hui, ce sont les contraintes commerciales qui influent évidemment sur le produit final, qualitativement et quantitativement. « La décision de publier un dictionnaire relève plus de facteurs économiques ou politiques que d'un noble souci didactique ou scientifique »⁵.

La lexicographie est donc passée par des étapes. N'oublions pas qu'il s'agit d'une pratique humaine de 4000 ans. De l'époque des tablettes de pierre, on est arrivé à l'ère des tablettes électroniques. Le dictionnaire est maintenant en ligne et assez facile à consulter en comparaison avec le dictionnaire sur papier. Il peut même être sur CD-Rom, beaucoup moins léger qu'un dictionnaire volumineux traditionnel. Désormais, les lexicographes tendent de plus en plus à

utiliser diverses méthodologies et à appliquer des approches lors de l'élaboration des ouvrages de référence. D'ailleurs, on notera plusieurs considérations théoriques⁶ qui ont effectivement constitué des fondements pour des productions dictionnaires. Les approches tentent, entre autres, de justifier l'adoption de la matière lexicale et l'organisation de l'information linguistique dans la logique d'une certaine systématique. En outre, l'outil informatique aide à la mise en application de ces approches et neutralise la méfiance des linguistes à l'égard de la lexicographie. Celle-ci est restée pendant longtemps sous l'influence des contraintes commerciales : le volume, la taille, le prix, et la quantité. À côté de la lexicographie qui tente de se fonder sur des approches théoriques, il faut rappeler par ailleurs que la lexicographie qui repose sur l'intuition existe encore. En témoignent les cinq dictionnaires bilingues que nous avons mis sous la loupe.

Conclusion

Le présent travail est une synthèse de notre thèse qui a examiné en profondeur plusieurs aspects de la contextualisation. Il convient ici de citer quelques traits saillants relatifs à l'œuvre lexicographique français-arabe. Nous soulignons d'abord que la mise en discours du mot-vedette est importante dans la microstructure. L'encodage ne montre pas seulement les facettes d'usage de l'unité lexicale, mais suggère surtout à celle-ci des équivalents traductifs.

Comme tout travail susceptible d'être perfectionné, le dictionnaire bilingue français-arabe a ses limites. L'étude des cinq ouvrages a révélé qu'il s'agit d'un ensemble de dictionnaires fondé sur l'esprit intuitif des lexicographes. On sait parfaitement que l'intuition n'obéit pas à un critère rigoureux en termes de sélection et d'organisation de la matière linguistique. Nous avons également constaté que la notion de dictionnaire bilingue dédié spécialement aux traducteurs est loin d'être concrète. Il suffit de rappeler que les dictionnaires bilingues sont l'entreprise d'auteurs qui ne sont pas à la base des lexicographes. De nos jours, l'élaboration des dictionnaires est de plus en plus une tâche confiée à des groupes de spécialistes dans les différents domaines technique et scientifique. En conséquence, la conception individuelle des dictionnaires devrait laisser place au travail institutionnel. Ce dernier donne au produit final une certaine touche de fiabilité dans le choix des

équivalents. Dans ce sens, il est, plus que jamais, indispensable de prendre en considération les besoins des traducteurs avant de leur adresser des dictionnaires.

Nous avons insisté sur la nécessité de structurer la microstructure. Car l'organisation des données selon une certaine hiérarchie facilite davantage la consultabilité. Nous avons relevé que le recours aux corpus comparatifs entre le français et l'arabe constitue une piste prometteuse pour l'extraction des correspondances lexicales et des contextes traductifs. Dans ce stade, l'outil informatique, avec tous ses supports, permet justement de rendre le travail lexicographique plus performant. Enfin, le dictionnaire bilingue peut être nettement efficace lorsqu'il offre des solutions ou, du moins, le début de réponses aux questionnements qui hantent le traducteur.

Liste bibliographique

I. Corpus

BOCTHOR Ellious (1828-1829) : *Dictionnaire français-arabe*, Paris, revu et corrigé par GAUSSIN De Perceval, éditions Firmin Didot, 2 vol, 461, 435 p.

EI-NAGGARY Mohammad Bey (1903-1905) : *Dictionnaire français-arabe*, Alexandrie, Imprimerie F. Mizrahi, 3 vol : 1036, 976, 723 p.

NEHME Antoine, MEDAWAR Issam, MITRI Chammas et al (1972) : *Mounged français-arabe*, Beyrouth, Dār al-Mašriq, 981 p.

REDA Mohammed Yousof (2004) : *Al-Kamel Al-Kabir : dictionnaire français-arabe*, Beyrouth, Librairie du Liban Publishers, 1576 p.

SOUHEIL Idriss (2004) : *Al-Manhal : Dictionnaire français-arabe*, Beyrouth, Dār al-'Adab, 1289 p.

II. Ouvrages

BÉJOINT Henri (2000) : *Modern Lexicography; An Introduction*, Oxford University Press, 276 p.

BESNACI Mohammed (2012) : *La contextualisation dans la lexicographie bilingue : le cas du dictionnaire français-arabe*, Université

Lumière Lyon II, Thèse de doctorat en L.T.M.T soutenue le 20 mars 2012, Sous la direction de M. Hassan Hamzé. 489 p.

QĀSIMĪ (AL) °Alī (1991) : °*Ilm al-luġa wa šinaā° at al-mu°jam*, l'Arabie Saoudite, Jāmi°at al-Malik Sa°ūd, 214 p.

REY Alain (1977) : *Le lexique : images et modèles du dictionnaire à la lexicologie*, Paris, Armand Colin, col : « Linguistique », 307 p.

VOLTAIRE François-Marie Arouet (1768) : *Correspondance*. Texte établi et annoté par Théodore Besterman (1964), Paris, Gallimard, collection : « La pléiade », 162 p.

¹ Voir Besnaci Mohammed, *La contextualisation dans la lexicographie bilingue : le cas dictionnaire français-arabe*.

² François-Marie Voltaire (1768), *Correspondance*, p. 99.

³ °Alī Al-Qāsimī (1991), °*Ilm al-luġa wa šinaā° at al-mu°jam*, p.4

. " على الرغم من أن علماء اللغة المحدثين أنجزوا الكثير في مضممار دراسة اللغة بصورة موضوعية، فإن المعجمين لم يستفيدوا كثيرا من النتائج التي توصل إليها هؤلاء العلماء".

⁴ Henri Béjoint (2000), *Modern Lexicography: an Introduction*, p.178. "Our general-purpose dictionaries as we know them are the result of a complex interaction between several factors that have solidified over the centuries and are now deeply ingrained in our societies".

⁵ Alain Rey (1977), *Le lexique : images et modèles du dictionnaire à la lexicologie*, p.12.

⁶ On notera par exemple *le dictionnaire explicatif et combinatoire* qui est fondé sur la théorie sens-texte.